

Le handicap dans le monde

DU MÊME AUTEUR

Désinsulariser le handicap, avec Charles Gardou, Toulouse, érès, coll. « Connaissances de la diversité », 2007.

Éducation et handicap, d'une pensée territoire à une pensée monde, Toulouse, érès, coll. « Connaissances de la diversité », 2004.

L'éducation non formelle, Paris, L'Harmattan, 2003.

Denis Poizat



Le handicap dans le monde

CONNAISSANCES DE LA DIVERSITÉ

The logo for Éditions érès, featuring the word 'éditions' in a small font inside a grey circle, followed by 'érès' in a larger, bold, lowercase font.

Extrait de la publication

Ouvrage publié
avec le soutien du Conseil régional Midi-Pyrénées

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2066-6
Première édition © Éditions érès 2009
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

Introduction.....	7
-------------------	---

LA HOULE DU MONDE

France, États-Unis : la déficience au milieu du gué.....	13
Viêt Nam : vers le renouveau inclusif ?.....	27
L'unité arabe et le handicap.....	41
L'Afrique, les « éclopés » et le pittoresque.....	55
La révolution, le handicap et la Sud-Amérique.....	71
La leçon de Sarajevo.....	85
Le vodou, la déficience, la chute.....	101

LES PROFONDEURS

Le parti pris et la comparaison.....	119
Commander aux États, convaincre les peuples.....	129
Le handicap, la mesure et le flou.....	139
Religions et handicap : le trouble de l'alliance.....	149
Guerre et handicap, la mémoire vaine.....	159
L'apolitisme et l'inclusion sociale.....	175
Au bonheur de la <i>meat machine</i> ?.....	187
Bibliographie.....	211

Introduction

L'Afrique, les Amériques, les Caraïbes, les pays arabes ou l'Asie impressionnent nos imaginaires. Nous avons tous des moments dilatés de notre existence, des lieux aperçus seulement et d'autres où nous avons trempé comme en un long ennui. La durée ne fait pas beaucoup à l'affaire. C'est l'impression, comme la lumière impressionne un instant un paysage, qui vous reste. Mais ce qui vous reste aussi, c'est ce sentiment, en certains endroits, que des êtres si discrets dont l'allure, le corps, la parole ou l'histoire personnelle trahissent malgré eux la fragilité des États. À l'inverse, lorsque leur présence est visible, leur parole audible, leur reconnaissance manifeste, c'est un autre regard qui se porte sur la société. Elle sera jugée plutôt juste ou plutôt injuste selon son art et sa manière d'associer la diversité humaine à son rythme.

Bien souvent, l'homme bien inclus d'aujourd'hui, qui voyage et qui travaille, dont le corps et l'esprit sont au diapason de la foule où il mêle ses pas croit n'être pas concerné. Il continue de penser que la sollicitude doit être le moteur de la prise en compte du handicap. Son agitation l'empêche, pour le moment, de regarder les signes qui nous sont envoyés ici ou là sur le handicap. Son agilité le convainc qu'il est encore affilié à la cadence des valides. Son âge, pourtant, tôt ou tard, l'entraînera à regarder autrement la société où il était, avant, en si bonne compagnie.

C'est à cet homme inclus qu'il faut s'adresser, pour l'entraîner à scruter la déficience qu'il donne pour si étrange, au point qu'elle lui semble être d'un autre monde.

Qu'il ait déjà forgé son jugement sur les affaires de la planète, nul n'en doute ; nous le faisons tous. Mais que son jugement soit infléchi par cette question, radicale entre toutes, de la prise en compte de la déficience, cela est moins sûr.

Pourquoi observer ici certaines sociétés plus que d'autres ? Outre qu'on ne peut les regarder toutes en un si petit livre, il existe une autre raison. Elle tient autant du poète Édouard Glissant que du voyageur Dusaulx. On appelle archipels, dit Dusaulx, « les groupes de sommets que l'on aperçoit de l'Orient à l'Occident ; et cette apparence nous retrace un ordre de choses qui dut exister lorsque, à l'exception des pics les plus élevés, la mer couvrait au loin cette immense contrée, et même notre hémisphère¹ ». Voilà ! Ces pays, ces sociétés, ces échantillons, ces pointes qui dépassent nous disent quelque chose, dans leurs particularités, de la terre tout entière. Les flèches glorieuses ou les écueils que figure chacun de ces pays ont leur base fichée dans quelque socle commun, enfoui sous la mer de l'histoire. L'archipel, donc : un ensemble de structures dialoguant entre elles, dans une conversation sous-marine, sous-conversation de fragments, écrit le philosophe Massimo Cacciari, maire de l'archipel de Venise. *Arcipelago*, *archipelago*, avec quelle facilité, du reste, le mot s'accommode des langues.

La comparaison est une oreille posée sur le chuchotement des îlots. Ce sont quelques-uns de ces murmures que nous chercherons dans ce petit ouvrage. La comparaison n'a d'autre mérite que de sonder la mémoire du grand tout pour en comprendre un peu le présent.

Mais d'abord, le handicap. Maître mot. Un mot qui disparaîtra peut-être de notre langue tant il particularise, isole, sépare. Ce mot finira-t-il ? Pour l'heure, il demeure. C'est la déficience et ceux qui la vivent, donc, que nous voulons rallier au récit de ces quelques parcelles du monde et à sa marche chaotique.

S'en est-il détaché vraiment ? Plus que cela, il n'y a jamais été vraiment intégré sauf à signifier pour ceux qui ne vivaient pas le handicap qu'il existait plusieurs mondes, celui des valides et celui des autres.

1. J. Dusaulx, *Voyage à Barège*, t. 1, 1796, p. 235.

Enfin, si ce livre a une ambition, c'est de modestement combler un manque dans la comparaison internationale sur le handicap. Certes, les données disponibles ne sont pas parfaites, mais elles sont bien mieux renseignées qu'il y a seulement vingt ans, et elles permettent de compléter l'analyse des soubassements politiques, sociaux et historiques de la prise en compte du handicap. Loin de se centrer sur l'école, ce livre envisage l'éducation dans son sens le plus ouvert : celle des peuples et des mentalités. En plongeant dans les affaires du monde, il considère cette question dans son tour polémique et géopolitique. Ce texte s'inscrit, d'un point de vue anthropologique, dans le sillage des travaux de Charles Gardou, de Henri-Jacques Stiker et dans celui de l'école comparative interprétative contemporaine. Il s'intéresse d'abord à des lieux qui ont marqué l'histoire du monde parce que les enjeux de justice y ont été, et y sont sans doute encore, plus visibles qu'ailleurs : les États-Unis et la liberté, le Viêt Nam communiste, l'Afrique délaissée, l'Amérique du Sud et ses rêves de *libertadors*, la Bosnie au cœur de l'Europe, et enfin, Haïti, première république noire indépendante. Comment, en ces lieux qui se sont parfois vus espaces de libération, s'opère celle des personnes marquées par la déficience ? Est-elle tenue sous silence, à part ? Qu'a-t-on à attendre et à comprendre de ces contextes lointains ? Sans doute peut-on en tirer une série de réflexions sur la comparaison internationale, sur les leçons de l'histoire et de la pensée politique, sur la guerre, sur les grands systèmes de croyances, mais aussi sur les promesses et les risques des grandes mutations que présente la science. Il s'agit ainsi de montrer que la comparaison des États dans la prise en compte des personnes les plus vulnérables ne se résume pas à des considérations techniques mais relève d'une question culturelle profondément enfouie. Ces forces « des profondeurs » ont tant encore à dévoiler.

LA HOULE DU MONDE

France, États-Unis : la déficience au milieu du gué

*Tout le mal du monde vient-il de l'appartenance ? Oui.
Tout le mal du monde vient de la comparaison.
Michel Serres, Atlas*

Pourquoi le sentiment anti-américain est-il aujourd'hui si vivace en Europe ? A-t-on quelques leçons à tirer de l'expérience nord-américaine dans la prise en compte du handicap ? Prise au milieu du gué, entre une Europe qui cherche encore un modèle social et les États-Unis affirmant haut et fort une politique de non-discrimination, la question du handicap en Occident est troublée par une ambivalence. Elle s'inscrit sur un plan général dans le jeu de concurrence ou d'allégeance vis-à-vis des États-Unis qui caractérise le monde occidental, elle se révèle dans l'attirance que peuvent susciter les États-Unis dans leur approche du handicap, une approche qui reste pourtant sujette à de multiples interrogations.

Sans s'illusionner sur un modèle nord-américain, essayons de tirer de cet écheveau quelques fils de cette relation complexe.

SOUÇONS

En usant du stéréotype, les grands hommes ne font pas toujours preuve de sagesse. « Les Américains, aurait dit Albert Einstein, sont

passés directement de la barbarie à la décadence sans passer par la civilisation... » Procès en barbarie faussement compensé par l'ironie cruelle à propos du pragmatisme américain que développe Winston Churchill lorsqu'il affirme que « les Américains trouvent toujours la bonne solution à un problème, après avoir épuisé toutes les autres... ».

Et pourtant, les partisans obstinés des États-Unis s'opposent avec vigueur à ce pessimisme : « Nos démocraties occidentales – et surtout les États-Unis, la plus ancienne des démocraties occidentales – sont une réussite sans précédent. Nous vivons dans le meilleur des mondes qui aient jamais existé », affirme Karl Popper, ce penseur majeur du ^{xx}e siècle. Nous pouvons, dit-il, mieux qu'ailleurs, vivre heureux en Occident. Ce bel optimisme vaut-il pour tous ? Vaut-il aussi pour les personnes vivant le handicap ?

Face à lui, certains ont vu en l'Occident un monde exécrationnel. Ce fut le cas, au début du ^{xx}e siècle d'Oswald Spengler¹. Or, c'est bien au sein des démocraties libérales, en dépit de leurs nombreux manquements, que le bien-être individuel et collectif se maintient le moins mal. Sauf exception, il vaut sans doute mieux vivre une situation de handicap en Italie que dans la corne de l'Afrique, en Norvège que dans les bas-fonds de Port-au-Prince. Mais vaut-il mieux la vivre aux États-Unis qu'en France ?

Chacun des États de notre Occident prospère n'est pas nanti de même manière. Et aucun n'est identique dans l'usage de sa richesse pour la prise en compte des personnes en situation de handicap. L'on qualifie même volontiers certains États par l'injustice supposée qui les caractérise. Ainsi en va-t-il des États-Unis d'Amérique.

Cette Amérique qu'on ne cesse de copier, à laquelle on emprunte, de bon ou mauvais gré, tant de traits. Cette Amérique fascine et révolte. Notre relation à ce grand pays paraît si irrationnelle !

Entre l'abondance d'un Nord riche et puissant et l'indigence d'un Sud trop pauvre et si faible, trop immobile aussi², certains, au sein du courant

1. L'auteur allemand du *Déclin de l'Occident*, paru en 1918, fait l'éloge de l'homme en ce qu'il est le « prédateur des prédateurs », l'homme « prêtre expert de la Machine » mais avec un risque cependant, celui d'une dissolution de la civilisation dans une pensée glaciale. L'Occident, dit-il, ne peut que glisser lentement vers le déclin, comme l'ont fait d'autres civilisations. Il faut, peut-on lire dans la *Revue des deux Mondes* de novembre 2004, « Oublier Spengler », sous la plume d'Érick de Rubercy.

2. Lire à ce propos l'ouvrage d'Albert Memmi, 2004, *Portrait du décolonisé*, Paris, Gallimard.

altermondialiste par exemple, désignent l'auteur de ce coupable surplomb. Où le trouver, croit-on, sinon parmi la plus forte et la plus riche de toutes les nations d'Occident ? « L'Amérique paraît trop puissante et trop arrogante, trop prospère et trop égoïste, trop influente », cette énumération³ montre en quelle manière les États-Unis sont perçus en Europe. Claude Lévi-Strauss s'inquiétait déjà, en 1952, dans *Race et histoire*, de l'absence de choix des nations dans leur adhésion à un modèle occidental américanisé.

À voir les États-Unis à travers le filtre de leur invulnérabilité : hyperpuissance, hégémonie, domination économique et culturelle, nous passons, dit Laurent Cohen-Tanugi, de l'américanisation du monde à l'anti-américanisme planétaire.

SCHISME

Cherchant les causes de l'anti-américanisme européen, quelques intellectuels, polémistes ou chercheurs, Jean-François Revel⁴ et Philippe Roger⁵ par exemple, développent la thèse suivante : l'anti-américanisme européen n'est pas nouveau. Il prend source dans les préjugés du XVIII^e siècle, il s'est prolongé en France dans l'anti-américanisme d'extrême gauche et dans l'extrême droite maurrassienne. La France s'est, dans cet esprit, toujours montrée l'adversaire farouche des États-Unis. Elle leur reproche leurs prétentions à l'universalité, les soupçonne d'impérialisme, critique leur isolement hautain à l'égard des instances des Nations unies.

Ainsi s'installe une abrasion de la connivence entre les deux continents. Laurent Cohen-Tanugi perçoit une dérive se traduisant par des divergences doctrinaires même si, des deux côtés de l'Atlantique, la Constitution américaine, antérieure à la Constitution française, et le projet européen, bien que moribond, de traité constitutionnel ou la Charte européenne des droits fondamentaux semblent assez proches. Les États-Unis s'éloignent et s'émancipent de l'Europe. La vieille matrice ne cesse de tendre à l'Amérique le miroir de son iniquité : « Une Amérique violente, inégalitaire, raciste, dévote, inculte, archaïque et

3. L. Cohen-Tanugi, *L'Europe et l'Amérique au seuil du XXI^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 2004.

4. J.-F. Revel, *L'obsession anti-américaine*, Paris, Plon, 2002.

5. P. Roger, 2002, *L'ennemi américain*, Paris, Le Seuil.

unilatéraliste qui refuse l'abolition de la peine de mort et la signature de traités multilatéraux : le systématisme des nations européennes à se distinguer du continent américain sur le plan des valeurs, des liens entre État et religion, l'avortement ou les droits de l'homme est constant⁶. »

Nouveau schisme d'Occident, l'essayiste Alain Minc⁷ compare la fracture transatlantique au schisme entre l'Empire romain d'Occident et l'Empire byzantin⁸. Au partage de valeurs s'est substituée une communauté d'intérêts réduite aux acquêts. Les États-Unis sont un pays monde, affirme-t-il, un syncrétisme de cultures et de valeurs dont certaines, encore émergentes, sont loin d'être comprises en Europe.

Syncrétisme, métissage, altérité : les mots, dès lors, semblent résonner autrement suivant qu'on se trouve en Normandie ou dans l'Arkansas.

Peut-être, en effet, sommes-nous bien éloignés des Américains. Car au-delà de ces aspects idéologiques, les faits montrent une dissemblance des populations des deux côtés de l'Atlantique. En 2050, « l'âge médian de la population états-unienne se situera aux alentours de 36 ans. Il sera de 52,7 ans pour l'Europe. La population américaine sera plus jeune, multiculturelle, plus active⁹. »

Il y aurait donc à attendre du neuf du côté des États-Unis, en dépit du soupçon à leur égard si largement partagé en Europe.

Disability

Il est courant d'entendre deux choses à propos des États-Unis : le système d'éducation américain est inégalitaire mais le handicap y est pris en compte de manière satisfaisante dans la société.

Qu'en est-il ?

6. L. Cohen-Tanugi, *id.*, p. 70.

7. A. Minc, *Ce monde qui vient*, Paris, Grasset, 2004.

8. Après la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, l'héritage impérial est assuré par l'empereur d'Orient à Constantinople, qu'on appellera la « deuxième Rome ». L'ancien nom grec de la ville, Byzance, désigne cet empire à la fois chrétien et oriental. Les différences linguistiques et culturelles opposent l'Occident latin et l'Orient grec. De plus, pratique et doctrine religieuses diffèrent, et l'Église orthodoxe s'éloigne peu à peu de l'Église romaine. L'incompréhension et les prétentions rivales à l'universalité conduisent au schisme en 1054.

9. D. Lacorne, *La crise de l'identité américaine, du melting pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1997.

L'éducation est-elle un des parents pauvres du système états-unien ? Le système éducatif américain est-il largement inéquitable ? A-t-il depuis longtemps confié à l'ultra-libéralisme les clefs de l'éducation, en sorte que l'on redouterait déjà pour l'éducation des difficultés comparables à celles que l'économie américaine a rencontrées depuis 2007.

S'il est vrai que l'éducation est davantage financée par les fonds privés aux États-Unis qu'en France, guère plus, il reste qu'en pourcentage de la richesse nationale, les États-Unis dépensent plus que la France dans ce domaine¹⁰.

Selon Denis Meuret¹¹, le système éducatif américain « est beaucoup moins inefficace et moins inégalitaire qu'on ne le croit en général en France », les États-Unis, dit-il, « sont un pays qui croit à l'éducation... On y croit, plus qu'ici, que tout le monde peut apprendre et moins qu'ici, que certains ne sont pas faits pour les études », enfin, « c'est un pays où l'éducation repose sur une conception plus optimiste de l'enfant et de la société ». La politique du président Bush, traduite par la loi « No child left behind », adoptée en 2002 avec le large soutien des deux camps, républicain et démocrate (qui l'avaient initiée ensemble), est, après les élections de 2004, perpétuée et renforcée. L'engagement de George W. Bush en faveur de l'éducation n'est en réalité pas nouveau, il avait initié dans l'État du Texas, à partir de 1994, une amélioration notable des dispositifs d'alphabetisation des enfants des minorités, qui s'accompagnait, il est vrai, d'une lutte sans merci contre la criminalité faisant du Texas l'État battant les records d'exécution de condamnés à mort¹². Paradoxe insoutenable en effet que de croire en l'éducation et, dans le même temps, de n'attendre plus rien de délinquants parfois très jeunes au point de leur appliquer la peine ultime jusqu'à une date récente. Même douloureux constat face à l'attente de personnes jugées « démentes » dans les couloirs de la mort.

On le remarque, la question de l'éducation aux États-Unis ne peut faire l'objet d'un unanimité sans nuance. Nous prendrons pour le handicap quelques points d'appui et tenterons de voir quelles sont les avancées et les ornières outre-Atlantique mais aussi quels sont les flottements entre nos deux pays.

10. *Regards sur le monde*, OCDE, 2004.

11. D. Meuret, *Les réformes de l'éducation aux États-Unis*, colloque « Comment rendre l'école plus juste ? », Paris, Sorbonne, 2004.

12. B. Vincent, *Histoire des États-Unis*, Paris, Flammarion, 2001.

AVANCÉES

Au registre des progrès, les politiques de responsabilisation¹³ du système éducatif américain illustrent une conception fort différente du cadre français actuel. Aux États-Unis, lorsqu'une école s'avère défailante, elle peut être convertie en *charter school*¹⁴ (école à charte sous contrat), voire disparaître si elle ne parvient pas à atteindre les résultats escomptés. Certaines écoles demandent pourtant ce statut pour proposer des dispositifs pédagogiques particuliers conformes aux attentes des publics qu'elles accueillent. Si le bilan d'une telle politique a été plutôt satisfaisant sur le plan de l'égalité d'accès à l'éducation et de l'amélioration des performances des élèves, autant qu'on puisse en juger aujourd'hui dans quelques États, elle s'est heurtée à une opposition moins farouche que prévu de la part des enseignants.

L'évaluation des résultats de l'enseignement est une pratique qui frappe à la porte en France, elle est très largement adoptée au Canada. L'exigence de pilotage des systèmes d'éducation massifs et coûteux conduit à ce qu'enseignants du primaire, du secondaire comme du supérieur aient un jour ou l'autre à rendre compte bien davantage qu'ils ne le font aujourd'hui. C'est en tout cas ce que font ressortir les analyses prospectives de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation. Stratégie, planification, évaluation sont désormais les maîtres mots européens en éducation. Le système américain des *vouchers*, sortes de bons d'achat de l'éducation, a même été envisagé en Europe comme une perspective plausible pour les familles qui « consommeraient » de l'éducation dans les établissements de leur choix. S'agissant de l'éducation inclusive, vers quels résultats nous conduirait en France pareille politique ? L'avenir des établissements spécialisés serait-il assuré ou bien les parents utiliseraient-ils les *vouchers* pour inscrire leur enfant au sein d'une école ordinaire, avec les aides requises nécessaires ?

Il est vraisemblable que la mise en œuvre d'un processus de choix plus proche des options des familles signerait la fermeture de certains

13. *Accountability*, comprenant des objectifs définis au sein de standards, des tests, la publication des résultats des établissements et des incitations aux enseignants.

14. Depuis le début de la colonisation du continent nord-américain, nombreuses sont les règles établies sur la base des *charter colonies*, la charte des privilèges et libertés, accordée en 1681 à William Penn, et autres chartes religieuses.

établissements spécialisés au profit d'une plus grande ouverture des écoles ordinaires.

Ensuite, aux États-Unis, les études et recherches en sciences sociales sur le handicap sont souvent décrites par le truchement des *disability studies*. Elles côtoient les *gender studies*, *ethnicity studies*, *poverty studies*, etc. La *Society for Disability Studies* (SDS¹⁵) joue un rôle important outre-Atlantique, en fédérant intellectuels, universitaires, militants, acteurs et décideurs politiques. Cette posture, née en France il y a dix ans sous l'impulsion de Charles Gardou¹⁶, n'a pas emprunté aux États-Unis. Mais la démarche fédérative, qui a voulu se démarquer d'un universalisme clos et d'un militantisme parfois radical, est au fond assez proche d'une conception pragmatique et innovante américaine. Mais au-delà, s'agissant de la recherche en éducation, les protocoles d'enquête, pensons à la grande étude *Pre-elementary Education Longitudinal Study* (PEELS), sont connus, proclamés, publiés et libres d'accès au citoyen américain. En France, trop souvent, les études et la proclamation de leurs résultats restent encore discrètes.

On aura toujours à regretter des ombres dans d'autres secteurs de la vie américaine, mais songeons simplement à la difficulté française à dire il y a seulement quelques années combien d'enfants en situation de handicap ne bénéficiaient pas encore d'un enseignement digne dans notre pays.

Aux États-Unis, l'on compte aujourd'hui 54 millions de personnes vivant des situations de handicap. Avant 1975¹⁷, les enfants et adolescents étaient généralement écartés du système ordinaire d'enseignement, les *mainstream schools*. L'échelon local étant décisionnaire dans le domaine de l'éducation, c'est naturellement à ce niveau que se décide le maintien des enfants et adolescents au sein des structures ordinaires. En 2002, lorsque les États-Unis accueillaient un peu moins de 65 % des enfants souffrant de déficiences avérées (ce qu'on nomme à l'OCDE la catégorie A) à l'école primaire ordinaire, la France n'en accueillait qu'un peu plus de 10 %. Le Canada, quant à lui, les accueillait tous et l'Italie

15. J.-F. Ravaut, « La recherche sur le handicap aux États-Unis, la Society for Disability Studies », dans *Handicaps et inadaptations, Les Cahiers du CTNERHI*, n° 79-80, 1998.

16. C. Gardou, *Fragments sur le handicap et la vulnérabilité*, Toulouse, érès, notamment le chapitre « Ouvrir une brèche dans le visible, tisser la reliance », 2005.

17. On adopta à cette date la loi « *Education for all handicapped children* » (EHA).

presque tous. Les enfants présentant des difficultés d'apprentissage (catégorie B de l'OCDE) sont accueillis en classe ordinaire pour près de 80 % d'entre eux aux États-Unis avec des moyens supplémentaires, alors qu'ils sont majoritairement accueillis en classe spéciale en France, nous indique l'OCDE.

Certes, on peut douter de la validité de ces statistiques, et il est nécessaire de le faire, mais il convient de ne pas les ignorer.

Quelques exemples encore : quel grand reporter de l'une des grandes chaînes de télévision françaises parcourt le monde en fauteuil ? C'est le cas de John Hockenberry, correspondant de NBC News. Quel avocat célèbre en France n'a ni bras ni pied ? C'est le cas de John Kemp aux États-Unis.

A-t-on vu en France un président de la République en fauteuil comme l'était Roosevelt, même si les photographies officielles le cachent ? Non. Nous exigeons en France un Président aux sens alertes et à la santé gaillarde. Quel héros de feuilleton télévisé vit avec le syndrome de Down en France ? C'est pourtant le cas de Chris Burke, acteur de séries très populaires.

Si l'on se fondait sur ces quelques exemples particuliers, on serait tenté de considérer les États-Unis comme un modèle du genre, en réalité, le pays est aussi en passe à des difficultés.

ORNIÈRES

Voici par exemple un trait des débats actuels sur l'éducation qui nous parviennent des États-Unis : l'hyperactivité de certains enfants. Ils ont des besoins éducatifs particuliers et l'administration de médicaments est censée y remédier en partie. Ce qui inquiète dans la législation américaine relative au handicap, comme l'attestent les récentes études consacrées à ce thème, ce sont essentiellement les troubles liés à un déficit d'attention ou aux conduites déviantes¹⁸. C'est depuis quelques années seulement que l'attention médicale et pédagogique s'attarde sur le cas de ces enfants. Comme par le passé les « idiots » et les « retardés », ces enfants font l'objet d'une nouvelle forme de catégorisation. On songe même à créer pour eux des écoles spéciales. Vaste entreprise commerciale certes

18. S. Bronheim, P. Magrab, R. Crowel, 1999, *L'exclusion sociale aux États-Unis, vers des solutions au niveau des collectivités locales*, ERIC, US Department of Education, EFF-089.